



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO MC-GE61306

VALABLE JUSQU'AU 14/03/2019

ÉDITÉ LE 07/03/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/04/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Raison sociale : GROUPE THERMIE FRANCE

Sigle : THERMIE FRANCE

112 ROUTE NATIONALE
62860 MARQUION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAMBRAI

Siren : 335 172 383 00069

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 48939

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 15524993N/0002

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 15524993N/0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

Téléphone : 03 27 81 83 30

Fax : 03 27 83 01 12

Portable :

Site Internet : www.thermiefrance.com

E-mail : contact@thermiefrance.com

Responsabilité légale :

DRUON SERGE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Mention RGE	08/11/2017
5431	Ventilation Mécanique Contrôlée (Technicité courante) Mention RGE	16/03/2016
7122	Isolation thermique par l'intérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	16/03/2016
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	31/03/2016
7141	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/03/2016
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	16/03/2016

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation du toit	16/03/2016
<input type="checkbox"/> Isolation des murs et planchers bas	16/03/2016

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.